

# GRÈVE NATIONALE LE 19 JANVIER !

---

Contre la réforme des retraites.

---

**LE SYSTÈME ACTUEL PAR RÉPARTITION ET SOLIDAIRE A BESOIN D'UNE  
TOUTE AUTRE RÉFORME ASSURANT LE DROIT À QUITTER L'EMPLOI À  
60 ANS AVEC UNE PENSION PERMETTANT DE VIVRE CORRECTEMENT.**

---

*Le système français de retraite, mis sur pied au lendemain de la seconde guerre mondiale, a déjà fait l'objet de huit réformes.*

*Elles ont toutes été guidées par la volonté de remettre en cause le droit à partir en retraite à 60 ans institué en 1982, et d'obliger les salariés et les fonctionnaires à travailler plus longtemps.*

*Pour y parvenir, les gouvernements libéraux successifs ont eu recours à différentes mesures : prise en compte des 25 meilleures années de salaire dans le calcul des pensions, contre dix auparavant, pour les salariés du privé et allongement de la durée de cotisation dans le public, avec, pour conséquence, la baisse des pensions, en particulier des femmes et de celles et ceux ayant connu des périodes de chômage ou de précarité.*

*Le recul de l'âge de la retraite à 62 ans, poursuivait le même objectif, plaçant nombre de salariés devant l'obligation de travailler plus longtemps, voire jusqu'à 67 ans pour échapper à une décote de leur maigre pension.*

**AUJOURD'HUI, 40% DES RETRAITÉES PERÇOIVENT, APRÈS UNE VIE  
DE TRAVAIL, UNE PENSION INFÉRIEURE AU SEUIL DE PAUVRETÉ.**

*Plus d'un salarié sur deux n'est déjà plus en emploi à 60 ans, plongé dans une situation d'extrême fragilité, voire au RSA pour une part non négligeable d'entre eux.*

## Un changement de système qui ne dit pas son nom

La réforme annoncée pousse plus loin encore cette logique de réduction des dépenses sociales. Qualifiée de « paramétrique » par le gouvernement, car modifiant l'âge de départ à la retraite et le nombre de trimestres cotisés pour une pension à taux plein, cette réforme qui ouvre la voie notamment à la suppression des régimes spéciaux considérés comme trop coûteux et à une attaque renforcée contre les droits familiaux, induirait, en réalité, un changement en profondeur du système actuel.

Elle consacrerait aussi un basculement vers l'impôt, du financement des retraites dont le pilotage ne serait plus assuré par les représentants des salariés, mais par le gouvernement et le législateur, au détriment de la démocratie sociale.

---

## IL EST POSSIBLE DE TROUVER DES RECETTES NOUVELLES

Si celle du gouvernement n'est pas la bonne, **une réforme des retraites dans le cadre du système par répartition et solidaire, est nécessaire**, qui garantisse notamment :

- de meilleures pensions, avec un minimum de 2000 € bruts pour tout le monde,
- un retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite à taux plein et à 55 ans pour toutes celles et tous ceux exerçant un métier pénible,
- la prise en compte dans la carrière des années d'études.

Elle nécessite un financement de 120 milliards € d'ici 2070. Ces recettes supplémentaires peuvent, sans difficulté, être dégagées par la création des très nombreux emplois nécessaires notamment dans les services publics (hôpitaux, justice, éducation nationale...), par l'augmentation des salaires (entraînant ainsi plus de cotisations sociales) et par l'instauration de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (qui réhaussera enfin les salaires des salariés lésés).

Elles peuvent aussi provenir, pour une part, des 159 milliards € que représentent les exonérations sociales sur les bas salaires, des 70 à 90 milliards € que coûtait le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), remplacé depuis par une baisse de cotisations durables pour les entreprises et d'une chasse efficace à la fraude fiscale pratiquée par les employeurs à hauteur de 100 milliards €, au bas mot, chaque année.

**Ne nous laissons pas endormir par le discours actuel indiquant que la seule solution possible pour sauver notre régime de retraite c'est le décalage de l'âge légal ou l'allongement de la durée de cotisation.**

**Il existe d'autres solutions. A nous de les faire entendre.**

**Rejoignez les manifestations partout en France le 19 Janvier, pour lutter contre cette profonde injustice qui nous touchera tous en tant que salarié, mais touchera aussi nos enfants !**

**N'hésitez pas à entrer en contact avec nos élus CGT en région, c'est toujours plus sympa de manifester à plusieurs !**



### Comment faire grève ?

**Dans le privé, il n'y a pas de préavis : Vous enregistrez en chronotique votre temps de grève (via le motif abs. à justifier en Heures ou en Jours avec en commentaire : Grève).**

**Vous pouvez aussi prévenir par mail votre manager.**

**Pendant ce temps de grève (qui peut être d'une heure, d'une demi-journée ...), vous êtes libres de faire ce que vous voulez (et de manifester)**



### Où manifester ?

**Une manifestation aura lieu dans chaque région. Rapprochez vous de vos élus pour connaître les modalités dans vos départements.**